

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 25 mai 2020 en Visioconférence

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Philippe BOLMONT	Michel MARTIN (du point 1	Corinne STOFFEL
Françoise LAPICQUE	au point 4)	Dominique THIRION
Emmanuel LEGRY	Christophe PORTE	
Jean-Claude LIEBON	Bernard SIMONIN	

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 18h35 en souhaitant la bienvenue à tous, et remarque que la participation est meilleure, tous les membres du Bureau de la Ligue étant présents. Ce constat est valable pour l'ensemble des différentes réunions qui ont eu lieu en visioconférence depuis le début du confinement, et amène forcément à une réflexion de fond sur certaines réunions présentiels.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD revient sur les deux consultations du Conseil de Ligue qui ont eu lieu par voie électronique : la première qui concernait l'arrêt des compétitions, et la seconde sur le gel des tarifs pour la saison 2020/2021. Ces propositions ont été adoptées par le Conseil de Ligue.

Il informe également de la fermeture prochaine du Pôle France situé au CREPS de Nancy, décidée par la Fédération.

Le Président fait ensuite un compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral qui a eu lieu le 3 avril en visioconférence, et des dernières consultations électroniques. Il informe notamment :

- du résultat excédentaire de 600K€ du dernier compte de résultat fédéral ;
- de la conclusion réussie de nouveaux contrats fédéraux ;
- du maintien de l'Assemblée Générale Elective au 6 décembre, sous réserve des évolutions de la crise sanitaire ;
- de la mise en place d'une aide fédérale de 480K€ pour les clubs suite à la crise sanitaire, qu'il salue sur le fond mais pas sur la forme, car son volant comportant un remboursement forfaitaire de 75 € à chaque club lui paraît être du saupoudrage pas forcément intéressant.

Il a aussi échangé, en compagnie de Guillaume SIMONIN et du DGS, avec la DTN (Isabelle THIBAUD – secteur performance féminine) sur le sujet de l'accueil sur notre Pôle Espoir de Charlotte LUTZ, dans le cadre de son parcours individualisé.

POINT 2 - POINT DE SITUATION COVID-19, DECISIONS, ECHEANCES ET REPERCUSSIONS RH/SIEGE/FONCTIONNEMENT GENERAL
(Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, revient sur les décisions prises quant au fonctionnement de la Ligue. Il rappelle la chronologie des événements et des décisions prises, en notant tout particulièrement :

- L'arrêt des compétitions régionales dès le 12 mars ;
- Fermeture du Siège à compter du 16 mars ;
- Demande d'Activité Partielle accordée jusqu'au 30 juin, avec un volant maximum de 5852 heures pour les 11 salariés ;
- Tous les salariés étaient en activité partielle, totalement ou non. Le peu de travail restant étant fait en télétravail ;
- Réouverture partielle du Siège Régionale envisagée à partir du 2 juin.

POINT 3 - CAMPAGNE PSF ET RETOUR RAPIDE SUR LA COMMISSION REGIONALE 2020
(Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD revient sur la campagne PSF 2020, tout en rappelant que les membres de la Commission Régionale PSF avaient signé une Charte d'Éthique et de Déontologie.

Globalement Pierre BLANCHARD précise que l'enveloppe avait diminué de 7% et qu'il avait été adopté qu'un minimum de 45% de cette dernière serait attribué aux clubs.

Ce sont donc avec ces données que 7 demandes de Comités Départementaux et 22 demandes des clubs ont été examinées par la Commission, après une lourde phase d'instruction par les services.

Le Président indique les membres de la commission ont tenu à remercier les membres des services régionaux pour la grosse charge de travail qu'ils avaient effectué pour préparer les travaux de la commission, qui s'est très bien déroulée.

POINT 4 - GESTION DE L'ACTIVITE

4.1- POINT GENERAL SUR LA DEUXIEME PHASE ET PREPARATION DE LA REPRISE (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, annonce que la Commission Régionale d'Arbitrage avait peu d'informations nouvelles, les formations prévues ayant été annulées et que les compétitions n'ayant pas eu lieu, il n'y avait pas eu de désignations à fournir.

Pour les colloques de rentrée, celui de la région Est est prévu à Colmar, celui de la région Centre à Tomblaine et celui de la région Ouest à Eurville. Michel MARTIN demande s'ils sont prévus uniquement en présentiel. Corinne STOFFEL répond qu'il faudra réfléchir à adapter la tenue des colloques en fonction de la situation sanitaire, et qu'il pourrait se tenir un des colloques avec possibilité de visioconférence.

Au niveau de la Commission Régionale Emploi et Formation, une réunion de cette dernière est prévue durant le mois de juin.

4.2- PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, revient sur la réunion de cette dernière le 19 mai qui s'est tenue en visioconférence.

Cette saison nous avons quelques points positifs :

- Une progression des inscrits au critérium fédéral, malgré 50 inscriptions annulées entre le 3ème tour et la date d'arrêt des compétitions ;
- Une progression dans l'utilisation du GIRPE, certains comités dépassant les 90% de feuilles saisies.

Elle présente ensuite les différentes propositions de modifications des règlements sportifs pour la prochaine saison, qui seront proposés au vote du prochain Conseil de ligue.

Cela concerne les points :

- Retour des feuilles de rencontres en cas de non utilisation de GIRPE ;
- Demande de modifications des poules après leur publication ;
- Automatisation de modifications de dates, d'horaires et ou de salles en cas d'accord des deux clubs ;
- Non-application d'une pénalité financière kilométrique en cas de forfaits ;
- Cas de l'absence d'accession d'un 2ème de poule en GE1 ;
- Considération de la R1 et R2 du critérium fédéral comme deux divisions distinctes.

Et n'appelle aucun commentaire des membres du Bureau de la Ligue.

Françoise LAPICQUE informe ensuite que compte tenu de l'arrêt du championnat, les poules pour la phase 1 de la saison 2020-2021 seront faites en prenant en compte les résultats obtenus lors de la phase 1 de 2019-2020.

Après discussion, le Bureau de Ligue valide le fait de repousser les engagements à début juillet, sauf pour les GE6 et GE7, en ne fermant pas la porte si besoin à une légère redéfinition de la pyramide GE6/GE7 exceptionnellement la saison prochaine pour tenir compte des circonstances actuelles.

Pour terminer, elle informe qu'au sein de la CSR seront désormais désignés cinq responsables régionaux du Critérium Fédéral (R1M, R1F, R2A, R2B, R2C), qui seront en charge d'assurer continuité, homogénéité et bon déroulement entre les différents tours.

POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

5.1- REMISE DES RECOMPENSES 2020 (Philippe BOLMONT)

Suite à la crise sanitaire, le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, propose la non-tenu de l'édition 2020 de la traditionnelle Remise des Récompenses de la Ligue.

Le Bureau de la Ligue valide cette proposition à contre-cœur, mais à l'unanimité.

5.2- CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN, en charge des conventions avec les Comités Départementaux, précise que malheureusement beaucoup d'actions prévues cette fin de saison ne pourront se tenir. Il propose ainsi de ne pas demander, exceptionnellement, de bilans aux Comités Départementaux pour cette saison, et de verser automatiquement le solde prévu. Pour la saison prochaine, il propose simplement de proroger les actions prévues après accord du Comité Départemental.

Le Bureau de Ligue valide ce principe, mais souhaite aussi désormais que les conventions avec les Comités Départementaux soient liées au dépôt de demandes de subventions ANS, et en cohérence avec ces dernières.

POINT 6 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, informe le Bureau :

- Des dernières informations considérant les dossiers de subvention de la Ligue
- De la cessation au 12 mars du Congés Parental à Temps Partiel de Silvia DA SILVA, repassée à temps plein depuis cette date ;
- Du processus de réalisation en cours d'une DUERP ;
- Des élections d'un titulaire et d'un suppléant au Comité Social et Economique (CSE) de la Ligue, prévues le 14 septembre 2020.

POINT 7 - INFORMATIONS CTS

7.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional, informe le Bureau de la Ligue des données suivantes :

- Pôle Espoir

Rencontre avec la DTN faisant suite à la décision de cette dernière de fermer le Pôle France féminin de Nancy, cette structure ne correspondant plus aux exigences fédérales en matière de haut niveau. Cela posait le problème concernant Charlotte LUTZ qui était à ce Pôle France. Afin de lui permettre de continuer à trouver une structure d'entraînement de haut niveau, la DTN, en accord avec la Ligue, a retenu la solution de lui faire intégrer le Pôle Espoir de la Ligue du Grand Est.

Suite au confinement, le CREPS de Strasbourg était fermé et doit rouvrir le 2 juin. Les structures d'accueil du CREPS permettent de rouvrir le Pôle Espoir, ce qui sera donc fait en accord avec le guide de reprise fédéral.

- Perspectives Stages et Sorties

Aucun stage ne sera organisé d'ici au mois d'Août au mieux.

- Avis sur une aide aux déplacements pour les stages régionaux

Suite à une question posée par René PARIS de Saint-Dié-des-Vosges lors de la dernière Assemblée Générale, concernant une participation aux frais de déplacements pour les stages régionaux et, en accord avec Pierre BLANCHARD, Guillaume SIMONIN fait la proposition de répondre favorablement à cette demande.

Après discussion, le Bureau de Ligue propose que, sur demande des parents, il leur soit laissé le choix entre le remboursement des frais de déplacements sur la base de 0,10 € du km avec une franchise de 100 km, ou de faire un don à la Ligue au taux en vigueur. Cette proposition sera soumise au Conseil de Ligue.

7.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

En l'absence excusée de Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation, Guillaume SIMONIN commente son document écrit.

- Point Formations TK

Deux formations ont eu lieu, avec à chaque fois deux sessions :

Pour l'initiateur de club, il y a eu 10 stagiaires en Meurthe et Moselle et 14 dans le Bas Rhin. La formation d'animateur fédéral a réuni 6 stagiaires dans le Bas Rhin et 3 en Meurthe et Moselle.

Il est dommage que les Comités Départementaux ne s'investissent pas d'avantage dans ces formations.

- BPJEPS

La formation de BPJEPS se termine avec seulement 3 candidats, 2 stagiaires ayant abandonnés et 2 autres n'étant pas repris.

POINT 8 - FINANCES ET PARTENARIAT

8.1- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général Dominique THIRION remet aux membres du Bureau le suivi financier mis à jour au 22 mai 2020. La situation semble saine, et la bonne gestion de la crise du coronavirus permet de ne pas être impacté négativement par celle-ci à court terme.

Il présente ensuite la situation des clubs. Là aussi, avec un taux de recouvrement supérieur à 93%, la situation est convenable et similaire à la saison passée.

Vincent BLANCHARD indique que la situation financière pourra éventuellement être plus tendue à la rentrée, car nous ne savons pas comment vont réagir nos licenciés. En effet au 15 octobre en règle générale les recettes représentent 80% des recettes annuelles.

8.2- TARIFS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET ANNEXES POUR 2019/2020 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des finances, Christophe PORTE, présente ensuite la proposition des tarifs administratifs, techniques et annexes pour 2020/2021, sans évolution.

Le Bureau de Ligue valide sa présentation en l'état au prochain Conseil de Ligue.

8.3- PROJECTIONS COVID-19 ET REFLEXION FINANCIERE : IMPACTS, CONSEQUENCES, EFFORTS VERS LES CLUBS (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des finances, Christophe PORTE, présente ensuite une projection d'atterrissage financier au 30 juin 2020, qui laisse entrevoir la possibilité d'aider les clubs touchés par la crise actuelle.

En accord avec le Président, il souhaite que la Ligue réfléchisse à la mise en place d'un Fond de Solidarité du Tennis de Table du Grand Est, doté de plusieurs dizaines de milliers d'euros, et présente un document à ce sujet.

Ce Fond de Solidarité exceptionnel pourrait être créé en collaboration avec les Comités Départementaux de la région, mais aussi avec des valorisations de partenaires privés, et permettre à chaque club demandeur de recevoir une aide financière correspondant a minima au remboursement de la partie non disputée du championnat par équipes territorial 2019/2020. Il devrait aussi permettre d'aider plus spécifiquement les associations en difficulté suite à la crise sanitaire en évitant tout saupoudrage inutile, au détriment des situations réellement délicates et particulières de chacun.

Le Bureau de Ligue se montre enthousiaste à cette idée, et charge Christophe PORTE de contacter les différents Comités Départementaux et Vincent BLANCHARD les partenaires privés, pour pouvoir présenter un projet complet et définitif au Conseil de Ligue du 26 juin.

POINT 9 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

9.1- POINT STATISTIQUE

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente la situation des licences. Malgré le déconfinement, nous sommes toujours en avance de date à date sur la saison 2019-2020, ce qui laissait augurer d'une excellente saison. Mais malheureusement nous devons être lucide et vigilant avec les licences promotionnelles, car nous aurons peu de chance de retrouver des cycles nouveaux et un public nouveau d'ici au mois de juin.

9.2- PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 26 JUIN 2020

Le Bureau de Ligue valide la proposition d'ordre du jour pour le Conseil de Ligue du 26 juin. Ce Conseil de Ligue se tiendra en visioconférence.

POINT 10 - DIVERS

Guillaume SIMONIN intervient pour faire part du faible retour à la consultation sur le projet associatif, avec seulement 11 retours sur 80 dirigeants consultés.

Le Président Pierre BLANCHARD sollicite l'accord du Bureau de Ligue pour l'attribution d'une prime exceptionnel de pouvoir d'achat aux salariés régionaux.
Le Bureau de Ligue vote la Décision Unilatérale de l'Employeur à l'unanimité.

La séance est levée à 23h05.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

